

Zeitschrift: Inform'elles : bulletin d'information du Bureau de la condition féminine de la République et Canton du Jura

Herausgeber: Bureau de la condition féminine de la République et Canton du Jura

Band: - (1982)

Heft: 2: En vue des élections cantonales

Artikel: Interviews de cinq parlementaires

Autor: Chytil-Montavon, Eliane / Friedli, Valentine / Jolidon, Mathilde

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-349421>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 24.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

INTERVIEWS DE CINQ PARLEMENTAIRES

Afin d'alimenter la réflexion, nous avons posé les deux questions suivantes à cinq parlementaires :

- 1) Votre participation au Parlement a-t-elle répondu à vos attentes ? - en tant que femme ? - en tant que membre de parti ?
- 2) Les problèmes que vivent les femmes tous les jours sont des problèmes politiques. Elles seules peuvent exiger leur prise en compte. Qu'en pensez-vous ? Avez-vous vécu des faits durant cette législature qui confirment ces deux assertions ?

Nous reproduisons intégralement leur réponse écrite.

Eliane Chytil-Montavon

1) Ma participation au Parlement ne pouvait pas "répondre à mes attentes", étant donné que je n'attendais rien. Qu'on me comprenne : on n'entre pas en politique comme on entre en religion. Pour ma part - et je sais n'être pas la seule - je suis "entrée en politique" comme on glisse sur une peau de banane. On accepte de figurer sur une liste électorale pour rendre service à des amis, qui partagent certes vos idées, et l'on se retrouve investie d'un mandat, autrement dit d'un devoir : celui de représenter ceux qui vous ont élue et de défendre leur idéal. Votre question est donc mal posée. Vous auriez dû demander : "Votre participation au Parlement a-t-elle répondu à LEUR attente ?" Mais cette question-là, c'est à eux qu'il faudrait la poser.

Pourquoi en tant que femme ? Vous imaginez-vous que les choses sont différentes pour nous, les femmes ? Si certains parmi les parlementaires affichent plus d'assurance dans leurs interventions, trouvent des mots plus convaincants, défendent plus brillamment leur point de vue, ce n'est pas parce que ce sont des hommes, c'est parce que ceux-là ont une plus longue habitude de la procédure parlementaire et parce qu'ils sont rompus à la subtilité du débat de par leur expérience professionnelle, leur passé politique et leur talent personnel. Les autres, hommes et femmes, font le même apprentissage, ressentent les

mêmes incertitudes, commettent les mêmes maladresses, défendent leurs causes avec plus ou moins de bonheur selon leur personnalité et leur tempérament.

En tant que membre de parti, l'apprentissage se fait plus vite, car la gentillesse des collègues masculins, leur appui et leur galanterie (dont nous, femmes, sommes seules bénéficiaires !) nous mettent vite à l'aise dans les réunions, les commissions et les séances de groupe.

En tant que membre du parti d'opposition par contre, et pour répondre plus globalement à votre question, j'ai dû hélas constater que nos interventions ont été rejetées par la majorité (y compris les femmes !) plus souvent pour de basses raisons partisans et politicardes que pour de solides raisons d'antagonisme philosophique.

2) Les problèmes que vivent les femmes

ET LES HOMMES tous les jours sont des problèmes politiques ! Chacun et chacune peut en exiger la prise en compte. Pourquoi elles seules ? Chacun et chacune de nous est sensible aux problèmes qui le touchent de près. Bien sûr qu'une femme est plus sensible aux problèmes de l'école, par exemple, à travers ses enfants, qu'un célibataire ; comme une ouvrière est plus sensible aux problèmes des femmes dans le monde du travail qu'une femme privilégiée dont l'unique profession est mère de famille ; comme un médecin est plus sensible aux problèmes des hôpitaux, un patron aux problèmes économiques, un avocat aux problèmes juridiques, un enseignant aux problèmes scolaires, un jeune aux problèmes de la formation professionnelle et tout un chacun aux problèmes de l'environnement et de la qualité de la vie. Et chacun peut exiger la prise en compte de ces problèmes qu'il connaît d'autant mieux qu'il les côtoie quotidiennement. C'est pourquoi, chaque groupe parlementaire devrait avoir la chance de compter un éventail aussi large que possible de toutes les professions, hommes et femmes. La seule difficulté est de faire comprendre aux femmes, celles qui ne sont pas contentes, celles qui trouvent qu'il y a mieux à faire, celles qui se groupent en associations ou en mouvements de contestation, de

protestation, de revendication, que la démocratie leur offre la plus belle chance de faire valoir leurs droits et de faire passer leurs idées et le pouvoir de changer - petit à petit il est vrai, - ce qui leur paraît défectueux dans notre société et que la politique en est le chemin le plus sûr et le plus pacifique pour y parvenir. Encore faut-il que ces femmes-là qui se veulent agissantes et doivent, pour atteindre leurs buts, passer par les pouvoirs politiques, commencent d'abord par en accepter les règles du jeu comme elles en ont accepté les droits. Quand elles l'auront compris, elles réaliseront peut-être que faire de la politique c'est accepter de se mettre au service de l'Etat pour servir ses semblables.

Voilà ce que personnellement, j'ai appris pendant cette législature et ce que je souhaite à chaque femme de connaître et de reconnaître un jour.

Valentine Friedli

1) L'activité parlementaire est intéressante et variée. Elle se déroule dans le cadre assez strict d'un règlement qui définit notamment le déroulement des débats, la manière de voter, le mode d'intervention des députés, le mandat des commissions permanentes, etc. Les députés ont l'occasion d'approfondir des problèmes concrets qui concernent directement les citoyennes et les citoyens du canton.

La plus grande partie du travail s'effectue dans les commissions et les groupes politiques où les décisions sont généralement arrêtées. Les débats au Parlement constituent la phase finale, sanctionnée par un vote qui reflète les rapports de force entre les groupes politiques.

En tant que femme et membre d'un parti représenté par onze députés sur soixante, je ne suis évidemment pas satisfaite de nombreuses options prises, dont celle d'abaisser de 18 à 16 ans le droit aux allocations pour enfants n'effectuant pas d'études ou d'apprentissage, alors que c'est le cas de près de la moitié des filles; ou, celle d'exclure les célibataires,

pensionnés AVS/AI, veufs ou divorcés sans charge d'enfant, des ayants droit au rabais fiscal, par exemple.

2) Les femmes occupent une place bien déterminée dans la société. Elles ont donc, en plus, des problèmes spécifiques qu'elles pourraient contribuer à résoudre si elles étaient équitablement représentées dans la vie politique. Je citerai simplement l'exemple du recouvrement et de l'avance des pensions alimentaires dont les femmes sont les bénéficiaires dans 96 % des cas. Dans ce domaine, les femmes parlementaires des cantons de Genève et Vaud sont à l'origine des premières lois en Suisse. Si la loi jurassienne est progressiste, on le doit certainement aux femmes qui ont composé majoritairement aussi bien le groupe de travail chargé d'établir l'avant-projet que la commission parlementaire.

Tous les problèmes soumis au Parlement concernent aussi bien les femmes que les hommes. On peut donc regretter le très faible nombre de femmes-députées, mais il faut surtout faire un effort supplémentaire pour augmenter la représentation féminine dans la prochaine législature.

Mathilde Jolidon

Participer à la vie parlementaire est une expérience enrichissante. Concilier son travail de paysanne, de ménagère avec un mandat politique représente certes une tâche assez lourde parfois, mais l'expérience que l'on en retire en vaut vraiment la peine.

Ne connaissant pas ou peu les rouages de la vie parlementaire, on se fait très souvent des idées bien différentes de ce que représente réellement la tâche d'un Parlement. Avec l'expérience, on comprend petit à petit, que toutes les opinions sont à respecter, à discuter et que les problèmes ne se résolvent pas aussi facilement et rapidement qu'on l'aurait souhaité.

Les femmes ont un rôle important à jouer dans la vie d'un canton, dans la vie d'un pays. Elles vivent quotidiennement des réalités, des problèmes différents que ceux des hommes. Leur voix doit donc être entendue et prise en considération. Si l'on admet que les femmes tiennent activement leur rôle dans la vie économique, pourquoi ne le tiendraient-elles pas dans la vie politique ?

Les problèmes touchant l'éducation, l'école, la santé, le travail, la formation professionnelle et sa défense sont tous des problèmes politiques. Avoir envie de changer ou d'améliorer quelque chose, implique donc un engagement politique.

Personnellement, mon engagement m'a donné, à maintes reprises, l'occasion de mettre en priorité, en évidence, des problèmes paraissant sans importance mais qui, pour les femmes, pour les mères de famille sont souvent source d'inquiétudes graves. C'est toujours avec satisfaction et non sans avoir plusieurs fois "tapé sur le clou", que je prends connaissance du dénouement heureux d'un problème.

Le parti démocrate-chrétien auquel j'appartiens, suit avec attention l'activité de ses femmes engagées. Il apporte à chaque occasion, son soutien aux idées, aux propositions des femmes.

Je souhaite que les femmes jurassiennes prennent conscience que leur engagement politique est nécessaire. Les femmes ont obtenu l'égalité des droits, elles ont aussi obtenu l'égalité des devoirs. La participation des femmes servira, sans aucun doute, à la bonne marche de notre Etat jurassien.

Madeleine Kohler

1) En entrant au Parlement sans grande, ni longue expérience politique antérieure, je souhaitais participer pleinement à tout le travail de réflexion et de prise de décision qui se vit surtout

dans le groupe parlementaire du parti politique auquel on appartient. J'avais beaucoup à apprendre, mais j'avais aussi des avis à donner, des idées à partager, des souhaits et des attentes à exprimer, des projets à proposer.

Très tôt, j'ai pris conscience que je ne pourrais pas étudier tous les dossiers de façon telle que je sois à même de prendre une décision personnelle en toute connaissance de cause pour chaque objet débattu au Parlement, ceci malgré mon grand intérêt pour tous les secteurs de la vie publique et ma soif innée de connaissances. J'ai donc rapidement compris qu'en certains domaines je devais faire confiance et donc épouser l'avis d'un groupe sans avoir pu analyser à fond le problème en question faute de moyens souvent, de temps quelquefois.

Je suis entrée dans ce Parlement avec ce que j'appelle actuellement ma grande utopie. Aussi, ma participation m'a fait prendre conscience que la gestion d'un Etat est réellement un travail communautaire qui devrait être réalisé par des femmes et des hommes siégeant en nombre égal. Mes attentes ? Elles se sont multipliées au fur et à mesure que certaines étaient satisfaites, au Parlement et dans mon parti. Si elles étaient toutes réalisées, qu'aurais-je encore à espérer et à rêver ?

2) Oui, les problèmes que vivent les femmes tous les jours sont des problèmes politiques. Elles seules peuvent les révéler et exiger leur prise en compte. Toutefois, pour que certains problèmes soient évoqués à la tribune d'un Parlement, il faut qu'ils transitent par un ou des partis politiques. Démocratie oblige ! Or, les femmes ont de la peine à se faire entendre parce qu'elles ne sont pas à l'intérieur du premier échelon de la tribune parlementaire : les partis politiques. Là, en informant et en exigeant, les causes gagnent du terrain et elles peuvent alors être évoquées au Parlement si nécessaire, non seulement par les quelques femmes-députées, mais aussi par les partenaires

masculins afin qu'une majorité puisse se dégager. Le Parlement jurassien aujourd'hui ne peut pas encore véritablement faire avancer les causes des femmes mais, aujourd'hui déjà les femmes elles-mêmes peuvent se faire entendre à l'intérieur d'une formation politique.

Au seuil de cette nouvelle campagne électorale, je souhaiterais que beaucoup de femmes se décident résolument à gérer le quotidien en utilisant les outils démocratiques qui sont à leur portée. Donner aux causes des femmes un écho public est le seul moyen de les faire avancer. La politique, ça sert à cela et les partis politiques ne sont que des moyens à disposition.

Femmes jurassiennes engagez-vous !

Maryvonne Schindelholz

Dimanche, 5 septembre 1982, l'après-midi, le beau temps et au jardin un hamac dans lequel je tente de réduire à quelques mots la longue réflexion qui m'a amenée à démissionner de mes engagements politiques.

En effet, ma participation, entre autre, au Parlement jurassien, m'a convaincue qu'en tant que femme qui ne désire pas se transformer en homme politique et minoritaire de par mon parti, ma "lutte" politique que je n'abandonne pas par cette décision, empruntait

une route épuisante et stérile.

J'ai ajouté l'adjectif jurassien à Parlement, car pour moi ce Parlement, né d'une lutte que je croyais stimulatrice, pouvait sous cette impulsion déjouer la sclérose des institutions dites démocratiques pour en faire un lieu de réflexion et de débat politiques.

Mais rien de tout cela, notre Parlement jurassien, sous l'impulsion de l'Exécutif n'est qu'une chambre de ratification qu'il faut bouculer si l'on veut y imposer le débat. Il y a aussi l'influence du système des commissions dans lesquelles des "décisions" sont déjà prises et qu'un bon député ne devrait plus contester ou alors bien à l'avance, mais en tous cas pas directement au Parlement. Fallait-il dès lors accepter tout cela comme une fatalité ?

Je refuse cette attitude car rien de ce qui se passe au Parlement jurassien ne tombe du ciel. Ce sont des hommes et des femmes qui en ont accepté les structures. Ce sont les agissements d'hommes et de femmes qui me permettent ce constat.

Il faut donc croire qu'il n'y a pas de volonté générale de dialogue et de rencontre pour que presque tous et toutes jouent ce jeu sans se poser de questions sur les règles du jeu, sur leurs conséquences.

Qui les a inventées et dans quel but ? Permettent-elles réellement la démocratie ? N'est-il pas le moment de les repenser, d'en inventer d'autres ? Je constate aussi bien dans les partis que dans les institutions politiques, un renversement des buts et des moyens. Et l'on oublie le pourquoi de notre présence dans une organisation collective pour se plier aux règles du jeu qui deviennent ainsi fin en soi.

Tout cela, je le refuse, car si j'ai voulu être présente sur le lieu de décisions politiques qui deviennent le conditionnement quotidien de tous, voire la violence quotidienne infligée à beaucoup, c'est parce que je pensais important que beaucoup d'avis s'y confrontent, s'y



(Femmes suisses
juin 1981)

rencontrent afin d'y produire les règles, les contraintes les moins aliénantes possibles pour l'être humain.

Je viens de dire que sur ce lieu privilégié du politique, je voulais être présente. C'est-à-dire m'y exprimer en tant que femme, avec mon langage et dans ma condition de mère-célibataire, de secrétaire devenue étudiante, de personne cumulant ces rôles et confrontée à des problèmes non seulement personnels, mais posés à beaucoup de femmes et d'hommes et que ceux qui prennent des décisions les concernant doivent connaître.

C'est donc dans ce sens que j'envisageais ma participation au Parlement jurassien et non pas pour en intégrer les rouages, devenir habile tacticienne et ainsi adopter, comme malheureusement trop de femmes, le comportement de l'homme politique.

CAMPAGNE D'INFORMATION POLITIQUE

Le BCF et sa commission ont décidé de mettre sur pied la campagne d'information politique suivante :

- envoi aux Associations féminines d'un dossier comprenant toutes les précisions relatives au déroulement des élections, ainsi qu'au fonctionnement du Parlement, à ses compétences et liens avec le Gouvernement;
- envoi aux candidates d'un dossier regroupant différentes questions relatives à la condition féminine qui seront traitées par le Parlement lors de la prochaine législature;
- organisation d'une table-ronde réunissant les candidates. (voir date et lieu p. 12).
- envoi du No 2 d'Inform'elles, ayant pour thème "Femmes et politique" en tous ménages.

Quelques activités passées...

12 MAI - 2 JUIN

Cours d'expression orale à Delémont, organisé par l'Université populaire à la demande du BCF.

Marc Jeannerat du Service social protestant de Moutier, chargé par l'Université populaire d'animer ce cours, a abordé avec les participantes les problèmes posés par la prise de parole en public.

Le cours se déroulant sur quatre soirées était structuré de la manière suivante :

- Réfléchir aux raisons d'avoir peur de s'exprimer en public. Comment cette peur se manifeste-t-elle ?
- Prendre conscience des mécanismes qui apparaissent entre un orateur et son public, la manière de s'exprimer de l'orateur, le but qu'il cherche à atteindre.
- S'exercer à un débat avec une meneuse de jeu, des personnes d'opinion opposée et un public.
- Faire le point sur notre situation, quelle place est faite aux femmes dans la société, et comment les femmes prennent leur place.

Dans la synthèse, les participantes ont estimé que le cours était une bonne base qu'il serait nécessaire de compléter par un cours comportant plus d'exercices pratiques. Le nombre des participantes était beaucoup trop élevé, environ 35 femmes au départ. Enfin, plusieurs participantes auraient souhaité que l'animateur aborde moins de sujets touchant les femmes et davantage de thèmes d'intérêt général et que celui-ci, bien que très sympathique, soit... une animatrice !

27 MAI

Conférence d'Anne-Catherine Ménétreay, de Lausanne, organisée par Atelier 76 de